

SYBARITOPHOBIE ET LIBERTINOPHOBIE

*Phobie non officielle, non reconnue, non spécifique,
non classifiée en tant que trouble anxieux défini dans le DSM-5 et la CIM-11*

Sybarite et libertin : deux logiques du rapport à la loi symbolique

Rappel du corpus antérieur

La séance sur la phobie du libertinage avait établi une structure précise : polarité puer/senex, Ombre dionysiaque, dialectique bataillienne de la transgression et de l'interdit, forclusion localisée du Nom-du-Père comme suppléance sinthomatique. Le libertin, dans cette cartographie, n'échappe pas à la loi — il la *requiert* comme condition de possibilité de sa jouissance, la transgression n'ayant de valeur que par la persistance de l'interdit qu'elle viole. Le sybarite, tel que nous venons de le définir, procède d'une tout autre économie : évitement homéostatique du manque par saturation continue du plaisir. Le rapprochement des deux figures permet de préciser, par contraste, ce que chacune fait spécifiquement de la loi.

I. Lecture jungienne

Les deux figures partagent une fixation défensive contre l'individuation, mais selon des modalités opposées de rapport à l'Ombre. Le libertin, tel qu'établi dans la séance précédente, *intègre* activement l'Ombre dionysiaque par la transgression répétée — il la met en scène, la convoque, l'affronte frontalement, même si cette confrontation demeure répétitive et non résolutive (suppléance sinthomatique plutôt que véritable individuation). Le sybarite, à l'inverse, *évite* l'Ombre par saturation sensorielle : nulle confrontation, nulle mise en scène du refoulé, simplement une anesthésie continue qui empêche toute émergence conflictuelle. Le libertin reste dans le registre de l'enantiodromie active (transgression/culpabilité, excitation/interdit) ; le sybarite s'y soustrait entièrement par une forme de neutralisation homéostatique de toute polarité.

On peut formuler la distinction ainsi : le libertin a besoin du senex (la loi paternelle) comme partenaire dialectique de son puer transgressif — sans senex, pas de transgression possible, seulement une jouissance vide. Le sybarite, lui, n'a besoin d'aucun partenaire dialectique : sa relation est à l'objet sensoriel lui-même, non à la loi qui l'encadrerait. C'est une différence topologique majeure : le libertin reste dans une structure *relationnelle* à la loi (fût-ce sur le mode de la violation), tandis que le sybarite s'installe dans une structure *substitutive*, où la loi elle-même a cessé d'être un interlocuteur psychique pertinent.

II. Lecture freudo-lacanienne

C'est ici que la distinction se formalise le plus nettement, en reprenant les termes déjà posés pour le libertin (forclusion localisée du Nom-du-Père) et pour le sybarite (plaisir contre jouissance, objet a substitué). Le libertin opère une forclusion *localisée* de l'interdit — il exclut symboliquement la loi sur un point précis pour pouvoir jouir, mais cette forclusion reste elle-même structurée par référence à ce qu'elle exclut : la loi demeure présente en creux,

condition négative de la jouissance transgressive. Le sybarite, lui, n'a pas besoin de forclore quoi que ce soit : il se maintient dans le registre homéostatique du plaisir précisément pour ne jamais rencontrer la question de la loi et de son interdit — non-rencontre plutôt qu'exclusion active.

On peut formaliser ceci par la distinction lacanienne entre jouissance phallique (organisée autour du manque et donc de la loi qui l'institue, position du libertin qui a besoin de l'interdit comme partenaire) et une forme d'auto-érotisme diffus, non organisé par le phallus, plus proche de ce que certains lacaniens post-Séminaire XX désignent comme jouissance non-toute mais dans sa variante appauvrie, non féminine-mystique mais simplement évitante. Le libertin est structuré par l'objet a comme cause du désir dans son rapport à la Loi ; le sybarite substitue continuellement des objets qui *miment* l'objet a sans jamais assumer sa fonction causale véritable — d'où l'insatisfaction perpétuelle déjà notée, contre la satisfaction paradoxale, quoique culpabilisée, que peut trouver le libertin dans la transgression réitérée.

III. Lecture philosophique (continentale)

Bataille, pivot de la séance sur le libertinage, permet justement la distinction la plus nette : sa dialectique de la transgression suppose que l'interdit *ne disparaisse jamais*, la transgression le levant sans l'abolir — structure proprement dialectique, où loi et violation se co-engendrent indéfiniment. Le sybarisme, en revanche, ne relève pas de la transgression au sens bataillien : il n'y a rien à transgresser dans la simple accumulation du raffinement sensoriel, aucun interdit n'est convoqué ni violé, la loi demeure simplement hors-champ, non pertinente. C'est pourquoi Athénée peut présenter les mœurs sybaritiques sans jamais les décrire comme scandaleuses au sens où l'entend Sade ou Bataille : le sybarite n'est pas un transgresseur, c'est un raffiné dont l'excès reste, structurellement, à l'intérieur de la norme sociale qu'il pousse à son point extrême plutôt que de la violer frontalement.

On peut mobiliser ici la distinction stoïcienne (déjà évoquée dans la troisième proposition de la séance précédente comme contre-type possible) entre *hédonisme mesuré* et *hybris transgressive* : Sybaris, dans la tradition doxographique antique, est condamnée moins pour immoralité active que pour *mollesse (tryphè)*, catégorie éthique distincte de la démesure sadienne. Le libertin viole activement une norme qu'il reconnaît comme contraignante ; le sybarite, lui, dérégule progressivement le seuil de ce qui compte comme norme, sans jamais poser d'acte de violation identifiable — dérive homéostatique contre transgression ponctuelle.

IV. Lecture empirique contemporaine

Les corrélats empiriques déjà établis pour chaque figure permettent une distinction opérationnelle nette. Le libertinage transgressif se rapproche empiriquement des profils de recherche de sensations fortes (*sensation seeking*, Zuckerman) associés à une tolérance élevée au risque et à une recherche active de la transgression normative comme source d'excitation ; le sybarisme, à l'inverse, relève du hedonic treadmill déjà établi — accoutumance progressive sans recherche de risque, simple élévation continue du seuil de satisfaction dans un cadre normatif jamais contesté frontalement.

Les études sur l'addiction offrent un parallèle utile : le profil transgressif-libertin se rapproche du pattern comportemental caractérisé par l'impulsivité et la recherche de l'interdit comme renforçateur (paradigme du forbidden fruit effect, où l'interdiction elle-même augmente la valeur incitative du stimulus) ; le profil sybaritique-hédonique se rapproche davantage des addictions de consommation raffinée (gastronomie, œnologie, luxe) où le renforcement procède non de la transgression mais de l'escalade qualitative continue au sein d'un cadre parfaitement légitime. Les deux logiques produisent une insatisfaction structurelle, mais par des voies opposées : accoutumance au risque transgressif chez l'un, accoutumance à la qualité raffinée chez l'autre.

Tableau synthétique comparatif

Axe	Sybarite	Libertin
Rapport à la loi (Jung)	Substitutif — la loi cesse d'être un interlocuteur pertinent	Relationnel — la loi requise comme partenaire dialectique
Mécanisme lacanien	Non-rencontre du manque, plaisir homéostatique	Forclusion localisée de l'interdit, jouissance phallique transgressive
Registre philosophique	Mollesse (<i>tryphè</i>), dérive sans acte de violation	Transgression bataillienne, dialectique interdit/dépassement
Corrélat empirique	Hedonic treadmill, accoutumance qualitative	Sensation seeking, forbidden fruit effect
Fonction de la loi	Absente / hors-champ	Structurante en creux, condition de la jouissance